

Projets d'implantation de nouvelles cultures

Le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures du Gouvernement fédéral a engagé \$647,471 pour les cinq prochaines années afin de permettre l'implantation de nouvelles cultures et de nouvelles variétés au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a signé un accord avec les universités du Manitoba et de la Saskatchewan et avec la *Foothills Forage Co-op Association* (Alb.) concernant l'étude du tournesol, du pois de grande culture, de l'orge, de l'avoine à forte teneur en matière grasse et de l'avoine fourragère.

L'Université de la Saskatchewan recevra au total \$378,230 pour un programme de cinq ans visant à faire du tournesol une culture importante en Saskatchewan et en Alberta. L'université recevra en outre \$199,100 pour étudier la production, l'utilisation et la commercialisation des pois secs.

L'Université du Manitoba a reçu \$33,687 pour une étude de deux ans sur la valeur de nouvelles variétés d'orge. Elle a également reçu \$22,370 pour une recherche d'un an sur la valeur énergétique et la teneur en protéines d'une nouvelle variété d'avoine à forte teneur en matière grasse.

Pour sa part la *Foothills Forage Co-op Association* a obtenu \$14,069 pour des travaux d'un an sur la valeur fourragère d'une nouvelle variété d'avoine.

Le Fonds pour l'implantation de nouvelles cultures du ministère fédéral de l'Agriculture a commencé l'année dernière avec un budget annuel d'un million de dollars. Son but est de combler le fossé entre la recherche fondamentale et son application pratique en agriculture. L'argent sert à financer les groupes qui mettent au point des programmes fonctionnels d'introduction, de production et de commercialisation de nouvelles cultures et variétés. Par ce Fonds, le Gouvernement fédéral peut assumer jusqu'à 50% du coût total d'un projet.

Le projet sur les pois de grande culture vise à planter cette culture dans les sols noirs de l'Ouest. On mettra sur pied un programme de sélection pour créer une variété de pois à forte teneur en protéines et à rendement

élevé. On entreprendra également des études sur l'utilisation du pois dans les rations de bovins, de porcs et de volaille ainsi que dans l'alimentation humaine.

En plus du Gouvernement fédéral, certains organismes contribuent au financement des projets sur le tournesol et le pois sec; il s'agit notamment des ministères de l'Agriculture de la Saskatchewan et de l'Alberta, du *Saskatchewan Wheat Pool*, de l'Université de la Saskatchewan, de la *Cargill Grain Company Ltd.* et de *l'Elanco Products, Division d'Eli Lilly Company (Canada Ltd.)*.

Le projet de recherches de l'Université du Manitoba concerne l'étude des variétés d'orge créées aux stations fédérales de recherches de Winnipeg et de Brandon. La Commission canadienne des grains analysera les variétés et déterminera celles qui possèdent la plus haute teneur en protéines. L'université utilisera ces variétés dans des essais d'alimentation de volailles.

Nomination au ministère des Affaires extérieures: Direction du Protocole

Le ministère des Affaires extérieures annonce qu'à compter du début de septembre prochain, la direction du Protocole aura un nouveau directeur en la personne de monsieur James Rollins Barker. Il succèdera ainsi à monsieur Benjamin Rogers qui prendra sa retraite à la fin de juin.

M. Barker est né à Kingston en 1921. Il a fait ses études aux universités Queen's et de Genève ainsi qu'à l'Institut universitaire des hautes études internationales de la même ville. Pendant la guerre, monsieur Barker a servi au sein des Forces canadiennes au Royaume-Uni et en Europe du Nord-Ouest.

M. Barker est entré au ministère des Affaires extérieures en 1950. A Ottawa, il a travaillé au cabinet du Sous-secrétaire d'Etat, aux directions des Affaires économiques, du Protocole, au Collège national de la défense, à Kingston. A l'étranger, monsieur Barker a été affecté à Moscou et à Londres; en qualité de haut-commissaire, il a représenté le Canada auprès des gouvernements de Tanzanie, de Zambie et de l'Île Maurice; et à titre d'ambassadeur auprès de la Somalie.

L'exploitation rationnelle des forêts tropicales de l'Amérique latine

Cinq pays de l'Amérique latine vont conjuguer leurs efforts dans le but d'améliorer considérablement l'utilisation, dans l'industrie locale de la construction, des vastes ressources des forêts tropicales humides de la région des Andes.

Ces cinq pays: le Venezuela, la Colombie, L'Equateur, le Pérou, et la Bolivie, appartiennent à la Commission du Pacte des Andes qui vient de compléter une étude visant à jeter les bases d'un programme scientifique et technique qui stimulerait le développement socio-économique dans la région.

De cette vaste étude est né le projet actuel de recherches collectives sur les propriétés technologiques de quelque cent essences forestières. En 1971, le Centre de Recherches pour le Développement International avait apporté son concours aux premiers travaux de la Commission et le Président du CRDI, Monsieur W. David Hopper, communique qu'une subvention de \$988,420 est accordée à la Commission pour ses recherches dans ce domaine. De leur côté, les cinq pays de la région des Andes y vont d'une contribution se montant à \$735,350.

On espère que le projet aura pour résultat, en plus d'une exploitation utile des ressources forestières tropicales qui couvrent 221 millions d'hectares dans la sous-région des Andes, d'augmenter considérablement les possibilités d'emploi et le revenu des entreprises locales: les scieries et l'industrie du bois de construction. Ce projet permettra, par ailleurs, la conservation des essences menacées d'extinction.

Nouvelle source de protéines

La féverole, qui fait actuellement l'objet d'expériences à la Station de recherches de Lethbridge, en Alberta, représente une nouvelle source de protéines et, par le fait même, une solution possible aux pénuries alimentaires mondiales.

Cette légumineuse, récemment implantée au Canada, est cultivée depuis des siècles en Europe, en Asie et en Afrique où elle sert dans l'alimentation humaine et animale. Elle contient 29%